



Page Pierre-André, Grandgirard, Pierre-André

Institut agricole de Grangeneuve: son avenir comme centre de formation agricole de pointe

Cosignataires : 15

Réception au SGC : 28.03.14

Transmission au CE : *02.04.14

Dépôt et développement

Par motion, (au sens de l'article 69, let. c de la LGC), nous demandons au Conseil d'Etat de préparer **un projet de décret** afin de construire une ferme-école sur l'exploitation de l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG) à Posieux, avec l'objectif de conserver dans notre canton une compétence aujourd'hui déjà reconnue en Suisse dans le domaine de la formation agricole.

Nous sommes très heureux et satisfaits que l'Agroscope Liebefeld-Posieux ALP ait été transféré à Grangeneuve-Posieux comme centre de recherche en production animale. Cette arrivée en terres fribourgeoises confirme de manière importante notre canton comme leader dans le secteur primaire. Reste que l'ALP ne touche pas la formation agricole : il est donc de notre devoir de maintenir notre centre de formation agricole, notre IAG, à la pointe de la technologie pour les métiers de la terre.

Nous souhaitons expressément que le Conseil d'Etat ait une vision d'avenir et qu'une réflexion globale soit faite quant au futur de nos sites de Grangeneuve et de Marsens. La production bio est une spécialisation de l'agriculture, mais ne doit en aucun cas devenir la règle de la formation agricole dans notre canton. Avec de nombreuses entreprises agroalimentaires implantées au cœur des terres fertiles fribourgeoises, notre canton doit rester prioritairement producteur de produits de première qualité répondant aux besoins de la population. Il est donc judicieux et opportun de travailler en étroite collaboration avec l'ALP et de concentrer sur le site de Grangeneuve nos efforts d'investissements pour la formation agricole.

A l'appui de notre démarche, voici quelques exemples :

Quel est l'avenir des producteurs de lait ? Aujourd'hui, les fromageries sont entièrement automatisées. Afin de pérenniser la production de lait, l'automatisation de la traite doit être promue dans notre école. Nous devons travailler avec les nouvelles technologies également – et surtout – sur le site de Grangeneuve. Grangeneuve ne doit pas devenir le Ballenberg de la Suisse romande.

La recherche pour le gruyère est concentrée à l'ALP. Mais notre IAG doit construire ses activités sur la formation et la production, mais une production de pointe. Dans sa réponse aux questions R. Kolly (QA 3001.12) et G. Kolly/C. Brönnimann (QA 3062.12), le Conseil d'Etat a pris acte du maintien de deux exploitations agricoles, l'une sous la responsabilité du canton et l'autre de la Confédération. Il est indispensable de donner aux agriculteurs les moyens de se former avec des outils à la pointe de la technologie. Nous ne pouvons pas nous contenter d'un Conseil d'Etat « qui prend acte ». Nous entendons qu'il encourage une formation de pointe en agriculture et qu'il concrétise cette volonté.

Dans notre canton de Fribourg, nous devons être capables de lier tradition et modernité, à l'image de nos fromagers qui utilisent des robots avec une tradition ancestrale de fabrication.

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

Il est temps que notre canton réagisse et fasse une proposition concrète d'investissements pour conserver à Fribourg, et à Grangeneuve en particulier, la compétence dans la formation et le développement de nouvelles technologies pour l'agriculture suisse.

Nous demandons dès lors au travers de cette motion que le Conseil d'Etat débloque un montant afin de concrétiser de nombreuses études déjà en cours. Un montant d'au moins 10 millions de francs pour construire et offrir une exploitation de pointe aux futurs agriculteurs de notre canton et de notre pays, nous paraît raisonnable et correspond à l'étude effectuée il y a quelques années.

Nous demandons que la formation soit concentrée sur le seul site de Grangeneuve : nous ne pouvons pas nous permettre de disperser nos forces.

Notre canton a réalisé, pour la formation des jeunes dans l'électronique et la mécanique de pointe, l'Ecole des métiers pour un montant de 42 millions de francs. Nous nous en réjouissons. Mais Fribourg doit aussi, dans le domaine de la formation agricole, rester le leader. Nos fromagers utilisent une technologie de pointe pour fabriquer notre roi du fromage, le gruyère AOP. Nos futurs agriculteurs doivent aussi se former avec des outils de pointe comme par exemple des robots de traite. Dans la fabrication de produits industriels également, de nouvelles technologies sont utilisées : elles satisfont nos entreprises laitières, des entreprises que notre canton a massivement soutenues lors de récentes difficultés. Autant de bonnes raisons pour que Grangeneuve confirme son rôle de leader en matière de formation agricole. La proximité de l'ALP doit favoriser une étroite collaboration.

Nous remercions le Conseil d'Etat de soutenir cette motion. Nous permettrons ainsi à notre canton de demeurer un leader compétent et performant dans le domaine de la formation agricole en Suisse.

- Le Conseil d'Etat répondra à cette motion dans le délai légal.
